

Réunion du Conseil de quartier Embellie Mairie

COMPTE RENDU

LE 14 SEPTEMBRE
2017

20H00

Salle du Conseil municipal
Mairie

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 30 personnes. Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul BERNARD, Adjoint délégué à l'Animation, aux Relations Publiques et au Marché et élu référent du Territoire Centre, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M. Jean-Noël GENIN, Adjoint délégué à la Sécurité.</p> <p>Partenaires : M. Pol-Albert BUGNOT, Président de l'Association de Médiation Sociale ; M. Mouad ECHCHAREF, médiateur de nuit. Fonctionnaires : M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet, M. Philippe MANSUY, Service Communication.</p>

Ordre du jour : Echanges avec les habitants / Campagne de propreté de la ville / Parking voirie.

En introduction, Monsieur le Maire remercie les habitants pour leur présence et présente tour à tour les élus et les agents municipaux présents. Avant d'aborder l'ordre du jour, la parole est donnée aux habitants pour échanger sur les questions diverses concernant le quartier.

1/ Echanges avec les habitants sur les points divers :

Questions sur la voirie

Rue Général Frère (Résidence le Plaisance) :

Quand seront posés les ralentisseurs devant la résidence le Plaisance ?

M. le Maire : « *C'est important. Il y a une évolution de la population dans cette résidence, autrefois réservée aux anciens du Bâtiment. La résidence a été vendue il y a quelques années à un nouveau bailleur, Présence Habitat, une filiale de Batigère. Il y aura un suivi des résidents, des actions qui ont été annoncées lors de la reprise de la résidence par ce nouveau bailleur. Les personnes qui sortent de la résidence sont exposées à la circulation routière. Certains automobilistes roulent trop vite dans la rue Général Frère.* »

M. Donati : « *Il est bien prévu la pose de coussins berlinois, la Métropole du Grand Nancy est d'accord. Mais il y a actuellement des travaux importants de rénovation urbaine sur le centre de Vandœuvre, ce qui explique le retard dans la pose de ces coussins berlinois. Les habitants en face de la résidence Le Plaisance ont également demandé des ralentisseurs. Récemment, un équipement de ce style a été réalisé devant l'AEIM, cela faisait longtemps qu'il avait été demandé.* »

Monsieur le Maire propose de relancer la Métropole car il existe un réel danger devant la résidence Le Plaisance.

Action : demander au chargé des relations avec la Métropole d'obtenir un délai de la part de la Métropole pour la pose des coussins berlinois devant la Plaisance.

Rue d'Italie et apaisement de la circulation :

Un habitant : « *Les ralentisseurs qui étaient rue d'Italie, devant l'ancienne station de carburant, vont-ils être remis ? [Ils ont été ôtés pour faciliter les travaux de rénovation urbaine]. Il va y avoir les bus qui passeront par-là maintenant ! Il y a l'abri bus qui a été installé contre l'ancienne station de carburant.* »

M. Carpena : « *Les bus ne passent pas par la rue d'Italie [contre-allée du Boulevard de l'Europe], mais sur le boulevard de l'Europe.* »

Un habitant : « *Le feu tricolore près de la passerelle sera-t-il remis en place ?* »

M. Donati : « *Oui, il sera réinstallé entre le bâtiment les Geais (siège de Batigère) et le pont de Kehl. Nous avons aussi demandé le déplacement de la bande du stop de l'allée donnant sur le pont de Kehl, ce qui a été fait. Nous redemanderons la repose du coussin rue d'Italie.* »

Rue de Venise : *La rue de Venise à sens unique, c'est pour quand ?*

M. Donati : « *Nous avons reçu une lettre en mairie récemment. La Métropole a donné son accord mais on ne connaît pas la date de la mise en place.* »

Rue Eugénie Bergé : *On a du mal à traverser en bas de la rue Eugénie Bergé, juste avant la rue de Venise, il faudrait un ralentisseur ! On devait faire un rond-point à l'intersection des rues Bergé/Carnot et Jeanne d'Arc !*

M. Donati le déplore, mais : « *On ne peut pas mettre des ralentisseurs dans toute la ville ! Il y en a déjà un au niveau de l'AEIM [Clair Matin, l'établissement pour les enfants handicapés]. La création du rond-point n'est pas oubliée. Chaque année, la ville reçoit une enveloppe financière de 800 000 € de la part de la Métropole pour rénover la voirie. La Métropole se charge de rénover les rues primaires, c'est-à-dire les grands axes de circulation et la ville, les rues secondaires, les axes où il y a moins de circulation, les rues de quartier. Sur six ans, on a la possibilité de réaliser 3 ou 4 gros chantiers et de conserver un peu d'argent pour de plus petits chantiers. En ce qui concerne le rond-point dont vous parlez, on le souhaite tous mais il a un coût élevé et les finances ne suffisent plus.* »

Parking des Nations et travaux : Un habitant signale que « *le parking P2 est inondé* » et il pense que cela est dû aux travaux de rénovation du mail traversant. « *Et il y a des câbles électriques qui pendent !* »
Action : Aller voir sur place avec le riverain.

M. Carpena : « *Le parking P2 a été refait par la copropriété des Nations, avec l'argent que les représentants de la copropriété ont eu avec la cession à la Métropole des parkings aériens autour des Nations. La Métropole a refait la dalle de surface du parking souterrain P1. La dalle du dessus, le sol du parking de surface a été refait parce qu'il était en train de s'effondrer.* »

Monsieur le Maire : « *Quand il y a quelque chose de non résolu et qu'il semble y avoir des malfaçons, il faut tirer cela au clair. S'il y a des fuites dans le parking, cela concerne la Solorem et la Métropole. Je propose de la dire à la Métropole et d'aller voir sur place lorsqu'il a plu et faire venir des experts sur place.* »
Action : se rendre sur place le vendredi 15/09 (Chef du Cabinet).

Bd de l'Europe : Un habitant s'étonne que le macadam qui a été réalisé sur le boulevard de l'Europe n'a duré que six mois, et qu'il a ensuite été ôté, entre la médiathèque et la rue de la Poste. Il y avait des petits pavés et ils ont été ôtés.

M. Carpena explique que c'est normal : « *La Solorem, qui conduit les travaux de Rénovation urbaine, a été obligée de faire une couche de macadam provisoire avant les travaux de rénovation urbaine proprement dit, car sinon, la voirie aurait été trop dégradée par les passages des camions. Le tapis a été refait. Cela arrive régulièrement lors de tels travaux. Les petits pavés étaient provisoires.* »

Monsieur le Maire : « *La Métropole est maître d'ouvrage : elle gère l'argent donné par l'Etat et la ville [14 millions d'euros pour la rénovation du Cœur de ville]. On peut poser la question à la Solorem, pour être sûr qu'il n'y a pas eu de gaspillage.* »

Question sur un chemin à créer entre l'ancienne station de carburant et la copropriété Autours-Aigrettes :

Un habitant : « *Nous avons demandé depuis quatre ans l'aménagement d'un passage le long de la résidentialisation de la copropriété des Autours, pour rejoindre à pied le boulevard de l'Europe depuis la rue de Turin. Où cela en est-il ?* »

M. Donati : « *Nous avons regardé à qui cet étroit terrain appartient. C'est administrativement très compliqué.* »

Nous sommes allés sur place, il y a un grillage de séparation [celui de la résidentialisation de la copropriété] et un vieux grillage et entre les deux, un terrain étroit pas entretenu. Après plusieurs échanges entre la ville et la Métropole, il s'avère que c'est un terrain privé. L'idée de départ était d'y couper quelques mauvaises herbes pour le rendre accessible à ceux qui veulent un raccourci. Si c'est pour en faire un chemin accessible aux personnes handicapés, c'est beaucoup plus difficile !»

Une habitante des Autours : « *On nous a résidentialisé notre copropriété mais on ne peut pas fermer les portes du grillage, car, selon notre syndic de copropriété Quadral Property, il y a un droit de passage !* »

M. Donati : «*Il faudrait fermer votre copropriété. Si vous ne fermez pas et qu'on entreprend les travaux de création d'un chemin, c'est du gaspillage d'argent public !* »

Un autre habitant de la copropriété, des Aigrettes : « *Il faudrait créer le chemin à côté avant qu'on ferme, car il n'y a pas d'interphone aux Aigrettes. Si on ferme, il faudrait installer un interphone sur les grilles de la résidentialisation !* »

M. Donati propose d'envoyer un courrier à Quadral Property pour leur signaler ce problème et leur demander d'intervenir pour y remédier.

Monsieur le Maire est persuadé que les choses peuvent avancer si on réunit toutes les personnes concernées. Il demande au Directeur de Cabinet d'organiser une réunion avec les représentants du syndic de la copropriété (Quadral Property), la mairie (élus et agents municipaux concernés), le pharmacien qui est propriétaire du terrain, les Villes de France et les deux habitants qui ont évoqué ce sujet.

Questions sur les nuisances :

Un habitant : « **Impasse San Remo**, le samedi soir, des jeunes adultes font des allers et venues. Ils font du bruit, ils mettent la musique dans leurs voitures et ils vendent de la drogue. Si on leur dit quelque chose, ils nous agressent verbalement ! Je demande une visite de la police ! »

Monsieur le Maire : « *Si c'est la réalité, il faut saisir les services compétents, c'est-à-dire la police Nationale.* »

L'habitant, de poursuivre : « *Lorsque la police vient, les jeunes se sauvent, mais ils reviennent ensuite !* »

Monsieur le Maire : « *Lorsque vous lisez dans la presse locale qu'un réseau de drogue a été démantelé, c'est suite à un travail de longue haleine : il y a une enquête avec des surveillances, selon les méthodes d'investigation de la police nationale. Je vais écrire au Préfet à ce sujet, car c'est un vrai problème. Je vais demander une investigation car la République doit mettre en place des moyens de lutte efficace contre cette situation de non droit. Dans l'urbanisme, il faut tout faire pour sécuriser les espaces : cela passe par l'éclairage public, la pose de caméras de vidéosurveillance, une présence humaine et la démolition d'immeubles, comme c'est prévu à Vand'Est.* »

Un habitant des Cormorans se plaint d'une pétition qui circule contre lui, infondée, suite à ses actions pour l'immeuble et ajoute : « *Des jeunes sonnaient à l'interphone puis se cachaient. Ma femme est descendue et les a grondés. Une maman d'un des jeunes est venue, il y a eu une dispute. Et Batigère les croit ! J'ai demandé des minuteriers dans les caves. La directrice de Batigère était d'accord, mais elles ne sont toujours pas posées ! Il y a deux dalles à poser sur le premier étage à l'entrée. Cela n'a pas été fait. Il y a aussi des jeunes qui jouent avec des ballons contre l'entrée 5 de la rue de Venise.*»

Monsieur le Maire prône le dialogue et remercie l'habitant pour sa mobilisation. Il lui explique que s'il est mis en cause, il peut être défendu, voire même porter plainte pour diffamation. Enfin, il lui recommande de faire attention à la forme de son engagement pour son quartier, qui peut parfois être mal interprété par ses voisins. « *En ce qui concerne les visiophones, que compte faire Batigère ?* »

Le président de l'association des Médiateurs propose d'envoyer sur place les médiateurs, pour intervenir auprès des jeunes.

Rue de Venise : Un habitant signale **une camionnette mal garée** rue de Venise, **devant les Cormorans**, qui gêne la visibilité : « *on ne peut pas se croiser !* »

Monsieur le Maire charge M. Génin de se rendre sur place avec la police municipale, pour verbaliser.

Monsieur le Maire : « *Le Procès-verbal est passé de 35 € à 135 € pour le stationnement gênant ! C'est une décision de l'Etat. Sur une place handicapée, il faut tout de suite verbaliser. On ne met pas de PV partout, mais là où cela gêne, où on ne peut pas passer, là où c'est dangereux, oui.* »

Action : Se rendre sur place (Police municipale).

Un habitant demande ce qu'il est possible de faire contre les personnes qui partent en laissant leur voiture dans le quartier et qui la déplacent que de temps en temps.

M. Carpena : « *On ne peut rien faire contre cela, si la personne la déplace. Elle a le droit.* »

Questions sur les espaces verts :

Absence d'entretien des espaces verts au pied des Loriots et de lumière :

Une habitante regrette que **les espaces verts** ne soient **pas taillés** et indique que **l'éclairage** situé **au pied des Loriots ne fonctionne pas**. L'habitante sait que Batigère a répondu qu'ils étaient en attente de réponse d'un appel d'offre pour choisir leur sous-traitant chargé de l'entretien de leurs espaces verts !

Monsieur le Maire souhaite qu'une réponse soit apportée à cette double demande. Il demande aux services d'adresser un courrier à Batigère et qu'une copie de la réponse de Batigère soit transmise à l'habitante.

Rue Carnot : Une habitante a vu que : « *lors des travaux de rénovation du boulevard de l'Europe, des arbres ont été abattus pour poser du matériel entre la rue Carnot et le bâtiment Les Geais de la rue d'Italie, le long du pont de Kehl.* »

M. Carpena n'a pas de réponse à ce sujet. Il se renseignera et donnera réponse à l'habitante ultérieurement.

Question sur la passerelle des Nations :

L'extérieur de la passerelle des Nations va-t-il être repeint ?

Monsieur le Maire : « *C'est prévu avec la Métropole. C'est la moindre des choses car elle est en piètre état.* »

M. Donati complète : « *Il existe un projet depuis 2010. La passerelle appartient à la Métropole. Comme elle investit beaucoup actuellement sur notre ville, il faudra encore un peu patienter.* »

Questions sur les impôts locaux :

Vous avez dit que vous n'augmentez pas les impôts, hors c'est faux !

Monsieur le Maire : « *Je n'ai jamais augmenté le taux au-delà de la base nationale. Je ne suis pas responsable des autres parts, notamment de celle de la Métropole. La mairie n'augmente pas les impôts au-dessus du taux déterminé à l'avance.* »

M. Carpena : « *Les impôts sont calculés à partir de la valeur locative de votre logement. C'est déterminé par l'Etat. C'est noté dans la première colonne à gauche sur votre avis d'imposition. La base d'imposition de l'Etat augmente avec la valeur de l'inflation.* »

Un habitant craint que la ville envisage d'augmenter les impôts locaux compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation pour beaucoup de personnes et du manque à gagner, qu'il supposerait réparti sur le nombre d'habitants restant.

Monsieur le Maire : « *L'Etat demande aux communes de faire des économies, sinon elles seront pénalisées. La taxe d'habitation non perçue devrait être remboursée aux villes si elles s'engagent à supprimer des emplois. Sinon, il n'y aura pas de compensations de la part de l'Etat. L'exonération va se faire, sinon les villes seront en crise très grave. On a besoin d'avoir un accompagnement de l'Etat. Mais la ville assure des services à la population comme les écoles, le périscolaire, les infrastructures sportives, la vie culturelle, l'état civil, la gestion des cimetières, les foyers de personnes âgées, les logements et constructions, la sécurité avec la police municipale, les agents de sécurité école, l'animation pour les personnes âgées, l'entretien des parcs, autant de*

services indispensables aux administrés. Si l'Etat ne compense pas, soit les impôts locaux augmenteront mais ils sont déjà exorbitants, soit on supprimera des services, mais on s'y opposera. S'il y a de moins en moins de services publics, de voiries, de transports, peut-être les habitants vont se plaindre. Comment faire ? A Vandœuvre, on a déjà des personnes qui ne payent pas la taxe d'habitation. Avec la Dotation de Solidarité, l'Etat compense cela. »

2/ La campagne de propreté dans la ville :

M. Donati : « A Vandœuvre, comme dans d'autres villes, nous connaissons des problèmes liés aux salissures des trottoirs et des parcs urbains. La ville de Nancy a opté pour une campagne de lutte contre les déjections canines défensive, en mettant en avant les sanctions. La ville de Nancy a payé une société privée pour verbaliser. C'est un échec car il faut prendre les personnes sur le fait. Il existe d'autres problèmes, notamment d'hétérogènes aux pieds des molochs. Le bailleur social Batigère a une politique d'alerte : une équipe de personnes de Batigère ramasse les hétérogènes, les stocke dans des locaux. MMh, l'autre bailleur social, a plus de difficultés à gérer ce problème. On a demandé au service communication ce qu'on pouvait faire pour lutter contre les incivilités liées à la propreté dans la ville. A Vandœuvre, on a donné aux habitants les moyens d'être propres, avec l'installation de nombreux molochs et de canisacs. On a donc lancé une campagne de propreté pour ceux et celles qui le désirent, notamment les enfants, avec un kit propreté disponible en mairie. Ce kit comporte une charte, un autocollant, un pin's et une pince à crotte. Je vous incite à venir le demander en mairie. »

Pourquoi la distribution des sacs poubelle noire a-t-elle été abandonnée ?

M. Donati : « Pour des raisons de coût : cela revient à 200 000 €uros par an à la Métropole. L'Etat a, de son côté, décidé de ne plus fournir de sacs en plastique aux caisses des supermarchés. Les sacs en plastique vont disparaître. Il existe une usine à Ludres qui fabrique des sacs bio qu'on peut mettre dans les molochs. »

Rue de Venise : Un habitant revient sur sa demande d' « ôter les bennes de verre devant les Cormorans. C'est fait, merci, mais il reste les **containers à vêtements** et il y en a plein par terre ! »

M. Donati : « On a demandé d'ôter le tout. On va redemander à la Métropole. La Métropole gère les bennes à verre et papier. Pour les containers à vêtements, c'est une association qui génère des emplois. »

Les containers à ordures ménagères des **bâtiments Les Grives, les Autours et les Geais** sont mises devant la copropriété des Aigrettes et Autours, au 2 Allée de l'Arno « et tous les lundis matins, elles débordent et c'est sale ! »

Une habitante signale la présence d'hétérogène « derrière le Cap Mode » [dans le quartier Biancamaria], il y a des matelas, des canapés !

M. Donati signale que cet endroit a déjà fait l'objet d'un nettoyage par la ville.

Le Chef de Cabinet : « Ce n'était pas à la mairie d'intervenir, car il s'agit d'un terrain privé. Mais nous l'avons fait, car il s'agit d'une entrée de ville et donc, de notre image de marque. »

Une habitante des Cormorans : « Pour nos déchets, il faut qu'on les mette dans le container d'ordures des Loriots. Si on les met en face, on se fait gronder par Batigère ! »

Monsieur le Maire : « Il y a deux immeubles, les Loriots et les Bergeronnettes, qui ne sont pas équipés en molochs. »

Un habitant des Cormorans ajoute qu'il n'y a pas de moloch non plus aux Cormorans.

M. Donati : « Dans les immeubles qui le demandent, la Métropole équipe gratuitement les locaux de bennes jaunes de tri sélectif. »

L'habitant des Cormorans confirme qu'il y a bien des containers jaunes de tri sélectif aux Cormorans.

M. Donati : « Pour que des molochs soient installés, il faut qu'il y ait suffisamment de place à l'extérieur. Leur installation est remboursée en 3 ou 4 ans. C'est une économie de personnel car il n'y a plus de sorties de bennes à ordures. »

« On n'a pas de molochs aux Aigrettes et aux Autours ! On a un ancien local à vélos qui est plus grand qu'avant. C'est bien, mais des personnes y ont mis des matelas ! Il y a un risque d'incendie, c'est dangereux ! »

M. Donati : « Batigère dispose de locaux où ils stockent les encombrants avant d'aller les déposer en déchetterie. En contrepartie, Batigère a une remise sur ses impôts locaux, ce qui leur permet de financer ce service. »

En conclusion, Monsieur le Maire ajoute deux informations sur la propreté dans la ville : « Les magasins Vima et Cap mode contribuent à l'activité économique de notre ville, mais ils ne montrent pas l'exemple. On leur a écrit au sujet des hétérogènes présents sur leur terrain, sans obtenir de réponse de leur part. J'ai demandé au Chef du Cabinet de faire comme pour le cas des pétards de cet été, un article dans la presse locale avec des photos des hétérogènes abandonnés sur leur terrain et un article sur le site de la ville. On va envoyer la facture de notre nettoyage au syndic de la copropriété des commerçants Vima Cap Mode. Je propose qu'une riveraine se rende sur place avec le responsable de la logistique du CTM demain. En ce qui concerne les matelas qui traînent aux Aigrettes, il faut travailler cette question, pour réguler ce problème.

En ce qui concerne le stationnement gênant, s'il y a des exagérations, n'hésitez pas à contacter la police municipale. Les questions posées ce soir ont toutes été notées, pour y apporter une solution, pour permettre le mieux vivre ensemble. Notre ville mérite un centre ville, avec une brasserie du marché rénovée, un marché refait. La ville change. »

MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER	SERVICE PILOTE	ECHÉANCE ENVISAGÉE
Adresser un courrier au Préfet de Département au sujet du trafic de drogue, pour lui demander une investigation pour lutter efficacement contre cette situation de non-droit. Impasse San Remo.	Cabinet du maire	Septembre 2017
Demander à la Métropole du Grand Nancy (MGN) une date butoir pour la pose des coussins berlinois devant la résidence Le Plaisance.	Relations avec la MGN	Lors de la réunion Charte de Proximité du 03/10/17
Demander la date de la mise en sens unique de la rue de Venise	Relations avec la MGN	Lors de la réunion Charte de Proximité du 03/10/17
Aller voir sur place Rue Carnot la bande stop ; possible de l'avancer davantage pour améliorer la visibilité ?	Démocratie participative et services techniques	Fait le 19/10/17
Ecrire à Quadral Property au sujet de la résidentialisation de la copropriété Autours Aigrettes et du fait que l'interphone des Aigrettes soit mal placé. Leur suggérer de l'installer à l'entrée de la copro, sur les grilles de la résidentialisation.	Démocratie participative	Septembre 17
Organiser une réunion entre les représentants de Quadral Property, la mairie, le pharmacien et les deux riverains au sujet de la création d'un chemin piéton qui longerait la copropriété des Autours Aigrettes.	Cabinet du Maire	Dès que possible
Oter le container à vêtements installé rue de Venise car de nombreux vêtements jonchent le sol.	Relations avec la Métropole	Lors de la réunion Charte de Proximité du 03/10/17